CONFLANT NOVEMBRE # 98 NOVEMBRE # 98 NOVEMBRE # 98



VIE MUNICIPALE Refonte des lignes de bus à Provins VIE CULTURELLE

Le Paris de Boris Vian vous attend CADRE DE VIE

Des ateliers de jardinage gratuits





2023, une année pleine, riche en évènements et prometteuse pour l'avenir de la commune!

2023 fut marquée par la poursuite de la guerre en Ukraine et sa cohorte de morts, blessés et expatriés, par la sécheresse qui dorénavant s'installe plus longuement sur l'année et apporte de nombreuses difficultés pour toutes les couches de population (enfants, aînés) mais également pour la préservation de notre environnement. S'ajoutent à ces difficultés chroniques, la crise énergétique et une inflation galopante qui rendent la vie plus précaire pour un grand nombre de nos habitants. Nous constatons malheureusement aussi la montée constante de l'individualisme et du populisme, renforcés par les années COVID, mais maintenant ancrés profondément au sein même de notre commune. Ces comportements rendent parfois difficile la mise en œuvre de projets structurant pour répondre aux défis de demain, comme la conservation de notre patrimoine, de nos écoles par la construction de nouveaux logements à loyers modérés si nécessaires pour éviter les fermetures de classes et maintenir nos commerces. Toutes ces mauvaises nouvelles participent à un créer un climat où l'angoisse se propage et gangrène notre quotidien.

Il est indispensable pour conserver un vivre ensemble harmonieux que tous acceptent de faire l'effort de l'intérêt général et collectif afin de garantir une société plus juste, plus humaine et aux services d'une évolution positive de notre belle commune.

Cette année 2023 a vu aussi l'accélération de la mise en œuvre des grands projets énoncés lors du programme municipal de 2020 et relatés dans le bilan à mi-mandat. Nous poursuivrons en 2024 ce rythme important de mise en œuvre des projets comme la future école Bellebranche, et l'aménagement du relai de Provins. Nous mènerons

également des opérations de développement des logements à loyers modérés pour répondre aux demandes de logements des Écouflantais mais aussi des personnes travaillant sur la commune. Nous développons l'offre petite enfance, enfance et jeunesse, pour offrir des solutions à tous et renforcer notre attractivité.

Tout cela n'est évidemment possible que par une gestion maîtrisée de nos dépenses car nous nous étions engagés à ne pas augmenter la part communale des impôts. C'est un engagement tenu depuis plusieurs années alors que nous voyons les taux monter dans la plupart des communes alentour.

Nous tiendrons cet engagement, et tous les autres aussi (voir le bilan à mi-mandat), jusqu'à la fin du mandat car nous avons à cœur de vous offrir les meilleurs services publics aux meilleurs coûts. C'est ce dont élus et agents municipaux s'attelleront durant cette prochaine année 2024 pour vous rendre la vie meilleure.

Mais avant 2024, permettez-nous de vous souhaiter, au nom des élus et des agents municipaux, de belles fêtes de fin d'année, que celles-ci vous apportent, la sérénité, la douceur et beaucoup de partage en famille.

Amitiés.



Denis CHIMIER Maire d'Écouflant

Sommaire

Vie municipale	p.2 à 4
Cadre de vie	p.5 à 9
Vie sociale	p.10 et 11
Culture	p.12
Actu des associations	p.13 à 15
Agenda	p.16

Prochain Confluences n°99, Janv/Fév. 2024

La date limite de réception en mairie des articles pour le prochain bulletin municipal (n°99) est fixée au vendredi 24 novembre.

Sa distribution est prévue à partir du vendredi 29 décembre. Nous vous rappelons qu'il est préférable d'envoyer vos articles par email à communication@ecouflant.fr et de veiller à la qualité des photos (pas de sortie imprimante) ou de photos trop compressées).



Directeur de publication :

Denis Chimier

Rédacteurs en chef :

Jean-Luc Poidevineau et Laure Boutin

Rédaction:

le service communication, Virginie Pageau avec l'aide des élus et des services.

Maquette:

A4 Editions - 02 41 720 700

Impression:

Imprimerie Paquereau sur papier éco-responsable **Dépôt légal :** 3º trimestre 2023

Conseil municipal

Compte-rendu du mois de septembre

Commande publique

Nouvelle école élémentaire Bellebranche

Le conseil municipal a approuvé le programme et l'enveloppe financière pour la future école élémentaire Bellebranche. L'accueil périscolaire sera intégré dans ce nouveau bâtiment de plus de 700 m², situé face à la bibliothèque. Le budget indicatif de l'opération s'élève à 4 080 000 € TTC. Ce programme, qui pose les attendus de la municipalité, doit maintenant être confié à un maître d'œuvre. Au vu du coût estimé, celui-ci sera choisi à l'issue d'une procédure de concours restreint, avec un jury. L'architecte retenu.e devra prendre en compte les exigences de l'architecte des bâtiments de France : conserver l'ancien bar-tabac et le mur de schiste.

11 novembre

Commémorez l'Armistice avec la chorale

La chorale Chorum conflantis a répondu à l'invitation de la municipalité pour commémorer la fin de la Première guerre mondiale et la mémoire des Poilus le samedi 11 novembre 2023 à 11h. Au monument aux Morts, les choristes entonneront La Marseillaise puis Le Chant des partisans. La cérémonie est ouverte à tous pour partager un temps citoyen autour des 105 ans de l'Armistice de 1918.

Noël

Décoration du bureau de la Poste

Pour la 2^{ème} année consécutive, la Poste propose aux enfants de la commune de participer à la décoration du bureau de poste en apportant un dessin **avant le 23 décembre** sur le thème « Le Noël de ton héros préféré ».

Les gens du voyage

Court séjour

Mi-septembre, un groupe de gens du voyage s'est installé sur le terrain de foot et l'espace vert le surplombant, face à la MMS, sans autorisation. Le Maire a pu négocier une convention de quinze jours minimum, autorisée par un juge si la commune lançait un référé. Ils n'ont occasionné aucun dégât. Respectant la tradition, ils ont effectué un don de 400 € au CCAS d'Écouflant.

L'accès à cet espace a été modifié pour empêcher toute nouvelle intrusion.

Le compte-rendu du Conseil municipal est disponible sur la borne tactile devant la Mairie ou sur le site internet communal : www.ecouflant.fr

Prochains conseils municipaux : mardis 21 novembre et 19 décembre, à 20h à la mairie

Noms de rues

Le Conseil municipal a acté le changement de noms de certaines rues. Les habitants concernés recevront un courrier personnalisé pour les accompagner au mieux et prochainement une signalétique adaptée sera mise en place.

État civil 2023

NAISSANCES

- Théo Y Breh Hwing Damm, né le 11 juillet
- Sofia Deslandes, née le 13 juillet
- Victoire Maraud, née le 20 juillet
- Oumar Sylla Fofana, né le 11 août
- Olympe Casadémont, née le 12 août
- Adèle Auréal, née le 30 août

MARIAGES

- Grégory Hupin et Linda Laiton, le 5 août
- Loïck Grietens et Emeline Le Gal, le 16 septembre

DÉCÈS

- Marguerite Claverie veuve Dovillez,
 95 ans, le 21 juillet
- Claude Allain, 91 ans, le 24 juillet
- Robert Coutancin, 84 ans, le 17 août
- Stéphane Geoffriau, 58 ans, le 19 août
- Fabienne Bournot épouse Trudelle,
 52 ans, le 31 août
- Walter Hudon, 52 ans, le 19 septembre

Objets trouvés

- 1 paire de lunette de soleil pour homme
- 1 paire de lunette de vue pour femme
- 1 paire de lunette de soleil mixte
- 2 trousseaux de 2 clés
- 1 cadran pour compteur vélo

Questions des habitants

Réponses de la Municipalité à l'issue de la rencontre rues de la Biette, Armoirie, Léon Faye, Bois l'Abbé, Chemin du Petit Bois l'Abbé, impasse de l'Amazone, squares de la Chesnaie, des Fraisiers et des Cerisiers.

Est-il prévu une réfection de la voirie rue du Bois l'Abbé?

La rue du Bois l'Abbé, partagée avec la ville d'Angers, a connu ces dernières années de nombreux travaux, qui ont impacté la qualité de sa voirie. C'est la raison pour laquelle la rue du Bois l'Abbé a fait l'objet d'une demande de réfection auprès des services d'Angers Loire Métropole. L'étude du projet a débuté, mais aucune date n'est à ce jour programmée.

Comment sera réalisé le parking square des Fraisiers?

Une bande de terre enherbée longe l'entrée du square des Fraisiers. Ce terrain pourrait effectivement permettre de créer quelques places de stationnement supplémentaires sur le secteur. Pour le moment, ce projet n'est pas à l'ordre du jour.

Que pouvez-vous faire concernant les excès de vitesse rue du Colonel Léon Faye ?

Pour limiter les excès, plusieurs moyens préventifs ont été mis en place, notamment l'installation du radar pédagogique et des aménagements de voirie. Toutefois, cette dernière étant notamment empruntée par des bus de ville, la voirie doit répondre à un cahier des charges spécifique. Désormais, des opérations de verbalisation vont être organisées régulièrement par la police municipale et la gendarmerie de Verrières-en-Anjou.



Lignes de bus

Provins bientôt mieux desservi

Lors de la refonte des lignes Irigo sortie en juillet dernier, la ligne 10, venant de Verrières, devait traverser Provins uniquement par la rue du Colonel Léon-Faye. Une décision contestée par les élus d'Écouflant : « Nous voulons que ce nouveau quartier soit mieux desservi, en utilisant les quais déjà construits rue Dumont et Chabolais ».

Ils ont finalement été entendus par Angers Loire Métropole (ALM). Ce sera la ligne 9 qui fera un crochet pour desservir ces deux arrêts. Durant les négociations, aucun arrêt n'a malheureusement été desservi sur la zone.

L'autre point de discorde concerne la desserte scolaire. Le passage sur la route d'Angers a été supprimé, sans que la mairie en soit informée au préalable. « Nous l'avons découvert en même temps que les habitants, déplore le maire. Nous avons fait remonter à ALM leur mécontentement, des solutions sont à l'étude auprès d'IRIGO ».



Remerciements

Départs à la retraite

Pascale Folliot est arrivée sur la commune en septembre 2014 au poste d'animatrice en maternelle/primaire. Elle officiait en périscolaire à l'école George-Sand et à l'accueil de loisirs. Elle vient de prendre sa retraite fin septembre à 67 ans.

Quant à **Yves Charbonnier**, lui aussi vient de partir à la retraite après sept ans au poste de responsable de la voirie et du centre technique de la commune. Technicien pointu, il a notamment œuvré pour rendre nos bâtiments plus économes.

Un autre pilier du centre technique municipal est parti en retraite quelques mois avant : **Gérard Bouguier**. Il a travaillé 32 ans aux espaces verts et a participé à l'embellisement de notre ville.

Nous les remercions pour leur travail accompli au sein de la ville et nous leur souhaitons à tous les trois, une belle retraite!









Se loger constitue une problématique majeure pour de nombreux Français. Historiquement attractive, la commune d'Écouflant souhaite diversifier son parc de logements. Elle a comblé son retard en logements locatifs sociaux et maintient une politique active dans ce domaine. Plus de la moitié du territoire d'Écouflant est inondable. Cette donnée géographique joue sur la constructibilité et l'offre immobilière. En 2010, Écouflant disposait d'à peine 10% d'Habitations à Loyers Modérés (HLM). Cette part a plus que doublé en douze ans pour atteindre 22 %.

Différentes opportunités foncières et une politique volontariste permettent aujourd'hui de respecter le quota légal, fixé à 20% de logements sociaux. « Cela nous paraît primordial de permettre l'accès aux logements pour tous et de favoriser les parcours résidentiels » confie le maire, Denis Chimier.

LES CHIFFRES

458

LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

à Écouflant, soit 22 %

311

NOUVEAUX LOGEMENTS en douze ans

75

DEMANDES DE LOGEMENT par mois auprès du CCAS

La municipalité active plusieurs leviers pour développer le logement social :

- soutenir de nouvelles opérations de construction comme au square des Cormorans et à Cherchepain (voir page suivante)
- consentir des garanties d'emprunt pour les bailleurs sociaux qui construisent des logements, comme récemment à Provins pour Logi-ouest et Podeliha
- attribuer une aide financière à l'accession (deux à trois foyers en bénéficient chaque année)
- accompagner les demandeurs (voir page 7).

Enfin, le conseil municipal reste vigilant sur le parc existant, qui compte 458 logements locatifs. En décembre 2022, il n'a autorisé Maine-et-Loire Habitat à vendre que la moitié des 24 logements sociaux individuels, situés à Écouflant, que ce bailleur souhaitait céder. « Cette politique de vente permet aux locataires, prioritaires pour se positionner, de suivre un parcours résidentiel favorable, approuve le maire Denis Chimier. Mais de notre côté, nous devons aussi garantir le maintien du taux de HLM sur la commune pour lutter contre la pénurie de logements accessibles ».

De Cherchepain à Banneton,

la transformation d'un quartier

Il y a quelques années, la commune a engagé une réflexion sur le renouvellement urbain du centre bourg afin de le valoriser et le dynamiser. L'une des conclusions portait sur le secteur de Cherchepain, qu'il était prévu de désenclaver et de recomposer.

Le projet, porté par le bailleur social Logi-ouest et le cabinet CheD Architectures, en partenariat avec la mairie, arrive à maturité et offrira un nouveau visage à ce quartier. 38 logements seront réhabilités et quarante nouveaux logements sortiront de terre. Le bâtiment de quatorze logements, qui ferme aujourd'hui la rue Cherchepain, sera démoli fin 2024 pour laisser place à une nouvelle configuration, plus ouverte sur les quartiers alentours, et innervée de chemins piétonniers.

Deux immeubles de 20 et 24 logements seront construits le long de la rue de la Meule, nouveau nom de la rue Cherchepain, qui traversera le quartier et débouchera sur la rue des Blés d'or. Un local est prévu pour accueillir une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) sur cet ensemble.

Afin de diversifier l'habitat, une dizaine de maisons individuelles sera construite, sur une nouvelle voie, derrière les bâtiments collectifs existants.

Les travaux sont prévus de 2024 à mi 2026. L'appellation Cherchepain disparaîtra et ce nouvel îlot sera baptisé le Banneton, en référence aux paniers utilisés en boulangerie pour faire reposer et lever la pâte.



De nouvelles habitations au square des Cormorans



Le square des Cormorans, à Port Launay, comprenait un espace public entre deux rangées de pavillons, propriétés de Maine-et-Loire Habitat. Compte tenu de cet espace libre, de sa situation et de la demande constante de pavillons locatifs, la municipalité a proposé à ce bailleur social d'acquérir ces parcelles pour compléter son patrimoine. La vente a eu lieu et cing maisons locatives vont sortir de terre. Comme pour tout HLM, une demande de logement social doit être effectuée selon la procédure expliquée page suivante.

Pour un accompagnement humain

Le service solidarités peut vous aider dans vos démarches. « Nous recevons de nombreux appels de personnes à la recherche d'un logement, mais nous avons une faible rotation sur Écouflant, constate la responsable du service, Véronique Fourreau l'encourage les personnes à déposer et mettre à jour leur dossier en ligne ».

L'attribution de logement locatif social, dans le contexte de pénurie de logement actuelle, constitue un enjeu capital. C'est pourquoi le conseil municipal a rendu un avis défavorable au Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGD). Ce document stratégique définit notamment un système de cotation de la demande locative sociale pour hiérarchiser les demandes (voir Confluences de septembre). Le système retenu parait trop éloigné de la demande locale pour la municipalité.

Service solidarités : MMS – 2 Promenade de la Sarthe - 02 41 41 10 00 > tapez 3 pour joindre le service solidarités solidarites@ecouflant.fr

Logement

Comment obtenir un logement social?

La demande est malheureusement bien supérieure à l'offre. Ce n'est pas la commune qui décide quel demandeur est accepté, mais une commission départementale. D'où la nécessité de remplir une demande avec précision et de la mettre à jour.

Pour demander un logement social, il faut :

- être de nationalité française ou être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité
- louer le logement en tant que résidence principale
- ne pas dépasser un niveau de ressources défini en fonction de la composition familiale (www.demandelogement49.fr dans la rubrique conditions d'accès).

La procédure de demande est aujourd'hui dématérialisée et unique (scannez le QR code ci-dessous). Votre demande de logement est enregistrée sur un seul et même fichier, géré par l'ensemble des organismes d'habitat social et leurs partenaires à l'échelle du département.

À l'enregistrement de votre demande en ligne et après vérification de votre dossier, vous recevrez votre numéro unique départemental, qui vous sera demandé lors de toutes correspondances. Si vous souhaitez que les bailleurs sociaux puissent étudier votre dossier, vous devez fournir la totalité des informations demandées.

Il est important de mettre à jour régulièrement votre demande pour que les propositions de logement faites par les bailleurs sociaux soient adaptées à vos souhaits et à votre situation.

À réception d'un dossier complet, il faut compter plusieurs mois pour obtenir une proposition, en fonction de l'urgence de la demande au regard de celle des autres demandeurs.



Le suivi de ma demande en 7 étapes MOI MON DOSSIER JE DÉPOSE OU SAISIS MA DEMANDE pièces obligatoires : une copie de ma pièces d'identité ou titre de séjour. Il est fortement conseillé de joindre Mon dossier est enregistré l'avis d'imposition N-2 (indispensable dans le fichier partagé à l'étape 3). Ma demande devient visible par l'ensemble des bailleurs sociaux du département et leurs partenaires JE REÇOIS UNE ATTESTATION D'ENREGISTREMENT DANS LES 30 **JOURS** Un logement correspond à ma demande : un bailleur étudie mon dossier JE TRANSMETS LES PIÈCES 3 COMPLÉMENTAIRES QUI ME SONT DEMANDÉES Mon dossier est présenté en commission d'attribution La commission d'attribution examine au moins trois demandes par logement à attribuer. La commission d'attribution décide (accord selon classement, nonattribution...) SI MON DOSSIER EST RETENU, JE 6 **REÇOIS UNE PROPOSITION** JE REFUSE LA J'ACCEPTE LA **PROPOSITION PROPOSITION EN INDIQUANT** LE MOTIF

Les jeunes s'engagent pour notre environnement

Comité des Jeunes Ambassadeurs pour l'Environnement

Le mardi 26 septembre dernier, pour sa 2^{ème} année, le Comité des Jeunes Ambassadeurs pour l'Environnement a repris ses activités. À la rentrée, de nouveaux membres ont été élus dans leurs classes de CM1 des trois écoles écouflantaises pour remplacer les élèves partis en 6^{ème}. Bienvenue à Mama Salla, Daphné, Cassius, Camille et Adrien.

Les douze membres ont proposé des actions à mettre en place sur le territoire. Parmi ces idées, ont été retenues : le travail sur la biodiversité, le jardinage et la réduction des déchets.



Chenilles processionnaires

La processionnaire du pin est une espèce de papillon surtout connue pour ses chenilles qui se déplacent en file indienne et qui se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins, provoquant ainsi un affaiblissement des arbres et des allergies chez certains personnes ou animaux exposés aux soies des chenilles.

Elle est classée « nuisible à la santé humaine » par décret du 27 avril 2022.

Depuis le 1^{er} octobre et jusqu'au 31 janvier 2024, la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FGDON) a mis en place une lutte collective dans le département de Maine-et-Loire.

Chaque particulier qui constate la présence de nids de chenilles processionnaires doit contacter la mairie et une intervention sera programmée avec la FDGDON. Le coût est de 19,50 € par arbre pour un traitement par aspersion de Bacille de Thuringe qui apporte un bon résultat pour un coût limité. D'autres solutions (écopiège, pose de nichoirs à mésanges, échenillage...) peuvent également être proposés.

Renseignements auprès du service Environnement d'Écouflant au 02 41 41 10 07



Projet Environnement-Jeunesse

avec le collège Debussy

Dans le cadre d'un partenariat entre le collège Debussy et la mairie d'Écouflant, il est apparu un thème de travail commun : l'Environnement.

Avec pour objectif la sensibilisation à l'environnement des collégiens, il a semblé évident de co-construire des actions. La première a démarré en septembre : Une dizaine d'élèves du club nature travaille régulièrement pour fabriquer des nichoirs à oiseaux au sein de l'établissement scolaire. L'objectif est de créer et renforcer des espaces de biodiversité. Ces nichoirs seront posés sur le quartier d'Éventard et la ZAC de Provins d'ici le printemps prochain.



Jeudi 23 novembre



Conférence sur les énergies solaires

Dans le cadre d'un partenariat avec Angers Loire Métropole, l'association Alisée organise une conférence solaire à destination des particuliers le jeudi 23 novembre à 18h30 à la Grange d'Éventard. L'objectif est d'informer et sensibiliser le grand public sur les énergies solaires (photovoltaïque et thermique), répondre aux questions des particuliers et revenir sur les idées reçues.

Conférence gratuite ouverte à tous.

Contact : F Dominguez / 02 41 41 10 00

Tourisme

Nature et culture attirent

La présence du bureau d'information touristique et du bac font vivre les bords de Sarthe, en lien avec la guinguette et les jeux nouvellement installés. Diverses animations, pilotées par la municipalité, ont rythmé l'été.

Les Écouflaneries

- Une dizaine d'enfants s'est initiée à la pêche sur les bords de Sarthe, encadrée par l'association des pêcheurs d'Écouflant.
- Les trois « Rendez-vous nature en Anjou » ont fait le plein cette année. Environ 50 participants ont assisté à l'une des sorties sur la flore des Basses vallées angevines ou des Sablières, animées par Mickaël Jaunet, en partenariat avec le Département.
- En juillet et août, l'initiation à la trottinette électrique a encore remporté un vif succès ! 45 personnes ont sillonné les sentiers Écouflantais pendant une heure.
- La visite de l'hippodrome n'a pas eu le succès rencontré les années précédentes avec seulement huit personnes inscrites.

Le Pass'Sarthe et le Bureau d'Information Touristique (BIT)

Le bac électrique Pass'Sarthe, qui relie Écouflant à Cantenay-Épinard, a connu une baisse de fréquentation cette année, due notamment à un aléa technique qui empêchait le bateau de tourner quand il y avait trop de vent ou trop d'algues. **4 122 passagers** l'ont emprunté entre le 20 mai et le 1er octobre (4 667 en 2022). Le bac est deux fois plus plébiscité par les cyclistes (2 660) que les piétons (1 462).

Les Sablières

11 518 baigneurs et **113 groupes d'enfants** sont venus cette année profiter de la plage des Sablières! (+6%)

Le cinéma de plein air

De nombreux habitants ont profité des animations proposées lors du proxim'été de Provins, le mardi 22 août. Le cinéma de plein air, avec la projection du film «La famille Bélier», a enthousiasmé plus de 270 personnes!

Le Théâtre régional de Pays de la Loire

La Tournée des villages du Théâtre régional des Pays de la Loire est née de la conviction que le théâtre doit être accessible partout et pour tous. Comme chaque été, elle a fait halte à Écouflant. Bien que la représentation ait dû être rapatriée au Vallon des arts du fait des incertitudes météos, 170 spectateurs sont venus voir « Tristesse et joie dans la vie des girafes ».

Des ateliers de jardinage gratuits

Le jardin du Presbytère, qui a été rénové au printemps, va prochainement accueillir des ateliers de jardinage. Joël, habitant d'Écouflant et Tristan, jardinier à la Ville, vont animer ces ateliers, à destination des scolaires et des citoyens.

Si vous êtes intéressés pour travailler la terre et apprendre les techniques de jardinage, participez au premier atelier qui aura lieu le samedi 25 novembre à 10h dans le jardin du presbytère.
C'est gratuit!

Au programme de ce 1er atelier pédagogique : temps convivial pour faire connaissance puis découverte du jardin et des attentes des participants.

Au cours des futurs ateliers, différents thèmes pourront être abordés en fonction des envies des participants : le potager, la taille des arbres, les plantes aromatiques, médicinales...

Renseignements auprès du service Environnement d'Écouflant au 02 41 41 10 07.

Écogeste:

« A la Sainte Catherine, tout bois prend racine » C'est le moment de planter sans se planter!

Les étés caniculaires ont mis en évidence le rôle des arbres dans les villes pour créer des îlots de fraîcheur. Même si la Ville d'Écouflant est bien dotée en verdure grâce à ses espaces naturels, chacun peut avoir envie de planter des arbres dans son jardin pour profiter de l'ombre et de la fraîcheur. Pour réussir vos plantations, voici les conseils des jardiniers de la Ville :

> Période idéale d'octobre à mars :

- Choisir l'essence de l'arbre selon l'environnement et la nature du sol.
- Creuser le trou 2 à 3 fois plus grand que la motte
- Casser les racines, si l'arbre est en pot, pour éviter le chignonage racinaire
- Mettre un amendement au fond du trou avant de déposer l'arbre
- Veiller à ne pas enterrer le collet de l'arbre
- Mettre un tuteur pour soutenir l'arbre
- Prévoir une cuvette plus grande que la motte pour optimiser l'arrosage
- Arroser régulièrement les trois premières années.



Transport solidaire:

nous recherchons des bénévoles pour aider nos aînés

Vous disposez d'un peu de temps : devenez conducteur bénévole!

Le transport solidaire s'adresse aux aînés de la commune, parfois isolés, n'ayant pas de moyen de locomotion et pour lesquels les transports en commun sont difficiles d'accès. Il leur permet d'être accompagnés par des conducteurs bénévoles pour des trajets privés : courses, consultations médicales, visites familiales, coiffeur, sépultures, club des aînés, etc

En contrepartie du trajet, l'utilisateur du service dédommage financièrement le chauffeur sur la base d'un tarif kilométrique.

Renseignements et inscription en mairie: 02 41 41 10 00



Thé dansant

Venez danser et vous amuser!

Six mois après le premier thé dansant, le service solidarités remet ça.... Notez bien le jeudi 23 novembre 2023, à 14h, au Vallon Des Arts à Écouflant. Venez danser sur la musique de l'orchestre Tendanse. Tarifs : 8€ pour les Écouflantais, 13€ pour les personnes non domiciliées sur la commune (une boisson offerte avec le goûter).

Renseignements et inscription en mairie: 02 41 41 10 00.





C'est reparti

pour les Jouets du Cœur!

Suite aux succès de 2021 et 2022 avec plus de 600 jouets et jeux récupérés, les jeunes du service Jeunesse-Proximité souhaitent relancer ce geste solidaire et citoyen.

A partir du mardi 8 novembre, il vous sera possible de venir déposer des jouets d'occasions pour que ceux-ci puissent donner le sourire à des enfants.

Les jeunes acteurs du projet se feront une joie d'aller les redistribuer, en lien avec le CCAS de la commune et les Restos du Cœur.

Les jouets pourront être déposés du 8 novembre au 15 décembre :

- au Bourg, dans la caisse devant le service jeunesse-Proximité (43 Mail des 4 Vents) tous les jours.
- à Provins, dans l'algéco du service jeunesse-Proximité les vendredis de 14h à 18h30 (au pied du city-stade).

École Sainte Jeanne d'Arc

Le lundi 2 septembre lançait cette nouvelle année scolaire sous le soleil. Après une matinée de petits travaux à laquelle de nombreux parents ont participé, le traditionnel pot de rentrée a permis de se retrouver dans une cour propre et accueillante.

Cette année, nous écrirons un nouveau projet d'école, sans pour autant délaisser les axes forts qui caractérisent l'école Jeanne d'Arc : l'attention à l'environnement et aux autres.

Ainsi l'axe ouverture internationale se concrétisera par des déplacements d'enseignants en Europe afin d'observer les méthodes mises en place pour favoriser le bien-être à l'école. La semaine du 9 au 14 octobre, nous participons aux « Erasmus days », journée de fête autour des projets européens.

Enfin, lors de notre assemblée générale, une présentation concrète de notre projet d'aménagement de la cour sera effectuée par notre architecte paysagiste partenaire, Marion Lemoussu, résultat d'une année de travail en conseil d'établissement.

Bonne année scolaire!

Contact: Bernard Launay Écouflant.jeannedarc@ec49.fr – 02 41 43 25 70



Le Relais Petite Enfance

fête ses 20 ans!



Pour l'occasion, les animatrices du Relais, les assistants maternels et les élus des 5 communes (Écouflant, Verrières en Anjou, Briollay, le Plessis Grammoire et Sarrigné) ont travaillé ensemble afin d'offrir aux familles employeuses une matinée festive.

Cet anniversaire s'est déroulé le 7 octobre au Plessis Grammoire. 27 familles du territoire étaient réunies autour de différents ateliers : Bébés Signeurs avec Karina Lépine, Heure du Conte animée par Kadija El Mokhtari de la MAMstramgram, manipulations, maquillage et motricité, le tout en musique grâce à la venue de la Compagnie Bénoulka. Les assistants maternels ont aussi profité d'un moment privilégié, en participant à un atelier sophrologie avec Fanny Gaudard Mercato.

Cette matinée fut une réussite pour les petits et les grands, rendez-vous dans 10 ans!

École Bellebranche

Nouvelle rentrée, nouveaux projets

Lors de cette rentrée, 119 élèves ont repris le chemin de l'école élémentaire Bellebranche avec le sourire.

Nous accueillons, cette année, des élèves de grande section. Ils se sont rapidement adaptés à leur nouvel environnement et sont « chouchoutés » par les plus grands.

Deux nouvelles collègues sont arrivées pour la rentrée, Marine Chapot et Léa Arnaud. Karine Thibault est la nouvelle directrice de l'école élémentaire.

De nombreux projets vont être proposés aux élèves cette année. Nous renouvelons notre participation au dispositif Ecole et Cinéma qui nous permettra de voir 3 longs métrages aux 400 coups. Autre projet culturel, l'école de musique de la communauté de communes (SIAM) interviendra dans toutes les classes de l'école afin de nous aider à mettre en musique des chansons. Nous n'oublions pas les projets sportifs.

L'école, toujours labellisée « Génération 2024 », organisera des événements comme un CROSS et une matinée coopérative mais également des rencontres avec des sportifs professionnels.

Enfin, nous plaçons l'année sous le thème du sport, de la santé et du bien-être. Les élèves auront la chance, lors d'une semaine banalisée, de rencontrer une diététicienne et une infirmière scolaire. Ils découvriront également les gestes de premiers secours et la prévention routière.

L'inscription est possible tout au long de l'année et les inscriptions pour l'année 2024/2025 sont ouvertes.

Pour tout contact: Karine Thibault, directrice 02 41 43 00 63 - ce.0491869r@ac-nantes.fr

Saison culturelle 2023 / 2024

Exposition « les Écouflantais ont du talent » # 2ème édition

Exposition en accès libre

Du samedi 28 octobre au dimanche 5 novembre, de 14h à 18h30 à la salle des Champs du bourg

L'an dernier, la première édition de l'exposition faisant appel aux talents locaux a rencontré un vif succès. Un deuxième appel à candidatures a donc été lancé. Sept artistes écouflantais exposeront pendant les vacances d'automne: Sandra Beaudelot, Bernard Diat, Catherine Lemasson, Marie-Claire Leroy, Anna Marquès, Emmanuelle Renault et Juliette Vicart. Marie Loyant sera la marraine de cette deuxième édition.

Entrée libre

Le Paris de Boris Vian vous attend

Comédie musicale : Paris Rive Gauche – Saint Germain des prés

18 nov > 20h30 / 19 nov > 15h au VDA



Vous entendrez des chansons de Vian, mais aussi de Ferré, Gainsbourg, Brel, Gréco à l'époque du Saint-Germain-des-Prés florissant. Ce spectacle nous transporte quartier Saint Germain, dans l'univers du Paris des années 1950 à 1960, dans la joyeuse cacophonie des chanteurs, écrivains et autres saltimbanques.

Le soir venu, au sein des caves voûtées des cafés, se mêlent l'intellect artistique et la conscience d'opinion.

L'étrange gaieté de l'insouciance d'après-guerre côtoie les courants de pensées plus éphémères les uns que les autres.

Une troupe d'amateurs, épaulée par des professionnels, a décidé de faire revivre le Paris des années 50 dans une joyeuse comédie musicale. Les chansons, textes et pièces musicales sont introduites par des saynètes qui s'inspirent du quotidien de l'époque.

Accueillie en résidence, la troupe se produira deux fois à Écouflant.

Tarif: 14€ /11€ /8€

vallondesarts.placeminute.com



PENSEZ À VOUS ABONNER!

Il est encore temps de souscrire à un abonnement. Dès trois spectacles réservés, vous bénéficiez d'un tarif réduit. Profitez-en en passant en mairie ou renvoyant votre coupon avec le règlement à la mairie.

Casse-noisette

Spectacle de marionnettes

Mercredi 13 décembre à 15h30 au VDA

C'est le soir de Noël. Clara et Frederick, son petit frère, qui devraient être couchés, tournent avec curiosité autour du sapin. Le mystérieux oncle Drosselmeyer apporte à la hâte des cadeaux pour les deux enfants.

Mais pourquoi leur apporte-t-il des soldats ? Surtout un étrange casse-noisette spécialement destiné à Clara. L'étrange oncle sait des choses car il a lui-même construit ces soldats pour protéger Clara. Mais de quoi ? Au cœur de la nuit, tout bascule. Une reine des souris veut emporter Clara. S'en suit la bataille... La merveilleuse histoire du prince casse-noisette commence...

Gratuit sur inscription en mairie

Bibliothèque

Mercredi 8 novembre à 10h30, > Heure du conte à la bibliothèque

Samedi 25 novembre à 10h30, > Délire de Lire.

C'est quoi le Délire de Lire?

C'est un rendez-vous autour d'une boisson chaude pour discuter ensemble de nos dernières lectures ; coups de cœur ou coups de gueule! La parole est donnée à toutes et à tous. Rejoignez-nous!

Lancement Prix Inter CE 2023:

Comme chaque année, votre bibliothèque vous propose une sélection de dix romans et neuf BD. L'idée est simple, nous attendons juste de vous vos retours de lecture sous forme de notes allant de 1 à 10 ou 9 (pour les BD). En juin, les votes sont arrêtés et nous prenons connaissance des ouvrages qui ont obtenu la meilleure note.

Renseignements et inscriptions auprès de la bibliothèque au 02 41 43 68 26.

Téléthon 8 & 9 décembre 2023

Et c'est parti pour une nouvelle année Téléthon sur notre commune

Quelques dates à retenir :

• Dimanche 26 novembre :

loto à 14h à la salle des Champs du Bourg, sans réservation. Limité à 130 personnes. Ouverture des portes à 13h.

Contact: telethonecouflant49@gmail.com

■ Théâtre avec «Les Biz'Arts» au Vallon des Arts

Samedi 2 décembre :

ouverture des portes à 20h, séance à 20h30.

Dimanche 3 décembre :

ouverture des portes à 14h30, scéance à 15h.

- Entrée à 10€
- Réservations au 06 78 70 88 06 ou sur telethonecouflant49@gmail.com

Samedi 9 décembre :

Marché (primeurs, huîtres, fleurs, jus de pommes, boutique téléthon, miel...) à Éventard de 9h à 12h30

Comme chaque année, le jus de pommes sera mis en vente début novembre.

Pour information, en 2022, Écouflant a remis un chèque de 6514 €. La collecte nationale s'élevait à 90 839 067 €.

Téléth De nombreux lots à COTO gagner ... Places limitées à 130 Dimanche personnes 26 Pas de réservation Novembre Ouverture des portes 13h Tarifs Salle des Champs ka carte 3E du Bourg 49000 Ecouflant 4 cartes 10€ 10 cartes 20€ Contact necouflant49@omail.com

Amicale des retraités

L'Amicale des retraités d'Écouflant vous accueille les mardis de 14h à 17h rue Simone Signoret à la salle Festive.

Au programme : belote, tarot, jeux de société, discussions, rigolades... Un goûter est servi en fin d'après-midi.

Contacter: Thérèse Boursier au 06 16 57 13 34

Amicale des retraités Braud

Pour ne pas changer nos bonnes habitudes, l'amicale des retraités Braud vous invite à son traditionnel concours de belote qui aura lieu le samedi 18 novembre 2023 à la Grange d'Eventard.

Inscription des joueurs sur le lieu du concours à partir de 13h30 précise.

Et encore selon nos bonnes habitudes ce sera un accueil familial et très chaleureux dans une bonne ambiance avec bar gâteaux crêpes et rafraichissements avec une tombola 1er prix un panier garni.

Alors n'hésitez pas venez très nombreux.

Contact: Yves Bordier: 02 41 43 63 87



Société boule de fort La Renaissance

Le challenge communal 2023

Les séries éliminatoires se joueront du lundi 13 au vendredi 24 novembre.

La finale aura lieu le 9 décembre à 15 heures.

Ce challenge est ouvert aux sociétaires et à tous les habitants de la commune. Les collégiens sont les bienvenus dans cette compétition, formule de jeu par équipe de deux joueurs.

Profitez de cette occasion pour découvrir le milieu de la boule de fort.

Les inscriptions se font au siège de la Société 13 rue de Bellebranche le lundi, mercredi, jeudi de 11h à 12h15

Pour tous renseignements complémentaires, appelez le 06 98 37 26 04.



Arc Écouflant

Comme chaque début de saison, le club accueillera la première manche du challenge Chairmartin, destinée aux archers débutants. La rencontre aura lieu le 18 novembre dans la salle d'Éventard, avant que celle-ci ne ferme pour de longs travaux.

www.arceouflant.fr

Chorum Conflantis

La saison 2023/2024 de la chorale Chorum Conflantis a repris le lundi 3 septembre 2023.

Les choristes étaient au rendez-vous, très motivés pour cette fin d'année qui s'annonce riche en évènements :

- Le 11 novembre la chorale est invitée à participer à la cérémonie commémorative organisée à Écouflant
- Le 3 décembre, la chorale participe au concert du ténor français Amaury Vassili, « un Piano et ma Voix » salle Chanzy à 17h. Pour cette occasion, la chorale assurera la 1ère partie du concert en interprétant cinq chansons de son répertoire puis accompagnera l'artiste sur cinq de ses chansons en fin de concert.
- Le samedi 9 décembre, elle participera également au concert du Téléthon organisé par la chorale Chanteloire aux Ponts-de-Cé, salle Emstal à 20h30.

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact près de M. Guy ROYER, président, au 07 67 11 68 51 ou par mail : guy.royer87@sfr.fr

ASSTE

De belles perspectives

L'effet Félix Lebrun ? Ce jeune pongiste de 16 ans vient de remporter les jeux européens de tennis de table ; son frère Alexis est quant à lui champion de France. Nous avons rarement eu de tels portes-drapeaux dans notre discipline.

A notre niveau départemental, nous pouvons noter deux points forts : une croissance des licences très importante (avec déjà plus de cinquante licenciés pour la saison 2023-2024 dont treize jeunes). Ces inscriptions sont, entre autres, le fruit de belles rencontres au « Forum des associations », mais aussi grâce à une journée portes ouvertes (qui est par ailleurs à renouveler). L'autre fait à ne pas négliger en compétition, est le retour en D1 (après de longues années d'absence) avec une équipe prometteuse !

Il est aussi à noter que l'ASTTE possède une salle dédiée et pleinement exploitée, c'est un formidable outil pour la compétition et le loisir. Côté compétition, sept équipes seront engagées dont une D1, une D2, deux D3 et trois D4. Pour les entraînements adultes, ils auront lieu les mardis à partir de 18h00 et les vendredis à partir de 18h30. Pour les jeunes, un adulte assure un entraînement dirigé les mercredis de 16h30 à 18h.

Le club se veut aussi et surtout convivial, des animations sont ainsi proposées tout au long de l'année : tournoi ping-tennis, soirée de fin d'année...

Pour une grande partie des équipes, les matchs se dérouleront en partie les dimanches matin selon le calendrier des compétitions.



ACPL

Nous étions présents au Forum des Associations pour présenter le panel d'activités de loisirs de l'association ACPL et de la Capoeira en démonstration. Les activités ont débuté par une semaine d'essai gratuite du 10 au 16 septembre.

Nous proposons de nouvelles disciplines, aussi bien à Éventard qu'au Bourg,

- Stretching:
- mardi de 17h30 à 18h30 salle des Champs du Bourg - jeudi de 9h45 à 10h45 - salle festive
- Gym posturale : jeudi de 17h15 à 18h15 salles des Champs du Bourg
- Capoeira (adultes) : lundi de 20h à 21h30 salle Festive
- Anglais « faux débutant » : jeudi de 18h30 à 19h30 salle les diaboliques
- Anglais Collège : mercredi de 16h30 à 17h30
- Musculation : vendredi de 17h30 à 18h30

Nous continuons à dispenser les cours « habituels », comme par exemple :

- Pour enfants : modern'Jazz, danse classique et capoeira
- Pour ado-adultes: réveil musculaire, marche nordique, fitness, danse en ligne, modern'jazz, yoga, gym douce, pilates, zumba danse et relaxation – sophrologie
- Pour tous : marche propre

Les dossiers d'inscription sont à déposer sous enveloppe dans la boîte aux lettres du Centre Simone Signoret. Essai et inscription toujours possibles toute l'année.

A noter : Assemblée générale vendredi 17 novembre 2023 à 20h15, au centre Simone Signoret.

Pas de permanence régulière au bureau

Activités Culture Passions Loisirs d'Écouflant Centre Simone Signoret - 49000 ÉCOUFLANT 02 41 43 83 93 - Site internet : www.acpl-Écouflant.fr Facebook : ACPL-ÉCOUFLANT





Écouflant Pétanque Club

Belle journée ensoleillée pour le Forum des Associations le 3 septembre dernier.

Notre stand et notre animation « Atelier Pétanque » rencontrèrent un franc succès. Plusieurs personnes se sont intéressées à notre association.

Bon nombre d'entre elles se sont inscrites au concours de pétanque de l'après-midi, organisé par l'association E.P.C., et ont pu ainsi faire connaissance avec la vie du club et ses adhérents. Cette « rencontre sportive » s'est déroulée dans la bonne humeur, et s'est terminée par une remise de lots et le verre de l'amitié. Et c'est avec grand plaisir que nous accueillons une douzaine de nouveaux adhérents, loisirs et licenciés confondus.

Nous remercions les membres des associations qui étaient présents à notre concours de l'après-midi.

Aussi, la soirée de coup d'envoi du Mondial de rugby, organisée par la mairie au Vallon des Arts et en collaboration avec l'association E.P.C, fut très appréciée et couronnée par la première victoire du XV de France.

Pour information, l'Écouflant Pétanque Club fera une pause hivernale et sera fermé du 15 décembre 2023 au15 Janvier 2024. D'ici-là, nos entraînements sont toujours les mardis et jeudis à partir de 17h30.

Pour nous contacter : Écouflantpetanqueclub@outlook.fr Complexe Sportif Simone Signoret - 06 43 23 71 60



Basket Écouflant Club

Le BEC a le plaisir de vous présenter ses trois nouveaux éducateurs sportifs : David, William et Laura. Nous leur souhaitons la bienvenue et de s'épanouir pleinement au sein du club.

Le championnat est reparti depuis le 23 septembre pour les quinze équipes engagées. Nous vous attendons avec grand plaisir pour assister aux matchs à domicile et supporter vos équipes préférées. Nous sommes présents au gymnase tous les week-ends!

Après le succès du triathlon le 16 septembre, place à la belote le 24 novembre. Ce moment convivial est accessible à tous, pour petits et grands. N'oubliez pas de vous inscrire!

A très bientôt dans les tribunes ou sur le terrain.

Pour toutes questions ou demandes, n'hésitez pas à contacter le BEC par mail : ecouflant@basketball49.fr ou rendez-vous sur son site : www.basket-Écouflant.fr



NOVEMBRE

Jusqu'au dimanche 5 novembre

 Exposition « Les Écouflantais ont du talent », Salle les Champs du Bourg, Entrée libre de 14h à 18h30

Mercredi 8 novembre

• Heure du conte, Bibliothèque municipale, 10h30

Samedi 11 novembre

 Célébration du 11 novembre, Monument aux morts, 11h avec la chorale Chorum Conflantis

Vendredi 17 novembre

ACPL, Assemblée générale, 20h15, centre Simone Signoret

Samedi 18 novembre

- Amicale des retraités Braud, concours de belote, la Grange, 13h30
- Arc Écouflant, challenge, salle d'Éventard
- Comédie musicale « Paris Rive Gauche St Germain des prés, Vallon des Arts, 20h30

Dimanche 19 novembre

 Comédie musicale « Paris Rive Gauche – St Germain des prés, Vallon des Arts, 15h

Mardi 21 novembre

• Conseil municipal, Mairie, 20h

leudi 23 novembre

- Thé dansant, Vallon des Arts, 14h, sur réservation
- Conférence sur les énergies solaires, 18h30, la Grange

Vendredi 24 novembre

Basket Écouflant club, concours de belote

Samedi 25 novembre

- Délire de lire, Bibliothèque municipale, 10h30
- Atelier jardinage, jardin du presbytère, 10h

Dimanche 26 novembre

■ Téléthon, loto, salle des champs du bourg, 14h

DÉCEMBRE

Samedi 2 décembre

■ Téléthon, théâtre avec la Cie Biz'Arts, Vallon des Arts, 20h30

Dimanche 3 décembre

■ Téléthon, théâtre avec la Cie Biz'Arts, Vallon des Arts, 15h

Samedi 9 décembre

- Boule de fort, finale du challenge communal, 15h
- Téléthon, marché, Éventard, 9h à12h

Mercredi 13 décembre

 Spectacle « Casse-noisette », Vallon des Arts, 15h30, gratuit sur réservation

Mardi 19 décembre

Conseil municipal, Mairie, 20h

CONTACTS

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie 02 41 41 10 00 Place de la Mairie - 49000 Écouflant

- > lundi, jeudi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
- > mardi : 9h 12h / 15h 19h
- > mercredi, samedi : 9h 12h

mairie@ecouflant.fr www.ecouflant.fr facebook.com/villeecouflant Infos risques - 02 41 43 56 72

CUI TURF

Bibliothèque Municipale

02 41 43 68 26 bibliotheque@ecouflant.fr

Horaires:

Mercredi: 10h-12h30 et 14h-

17h45

Vendredi : 15h30 -17h45 Samedi 10h-12h30

SIAM

02 41 95 72 10 siam-49.fr

Vallon des Arts (VDA)

02 41 72 77 89

FNFANCE - IFLINESSE

Écoles - Bourg

- École élémentaire Bellebranche 02 41 43 00 63
- École maternelle Bellebranche
 02 41 43 45 56
- École Ste Jeanne d'Arc
 02 41 43 25 70

Écoles - Éventard

École George Sand02 41 60 57 77

Accueil périscolaire

Bourg: 06 32 79 21 33

 Élémentaire Bellebranche 02 41 19 13 06

- Maternelle Bellebranche
 02 41 43 45 56
- Éventard06 83 64 29 95

Restauration scolaire

Valerie Bru 06 77 78 36 84

- Ecoles Bellebranche : 02 41 43 63 19
- Ecole George Sand : 02 41 60 12 31

Accueil de loisirs des Sablières

(ALSH) 02 41 37 59 94 alshsablieres@ecouflant.fr

Service Jeunesse-Proximité

02 41 39 99 86 jeunesseproximite@ecouflant.fr

Relais Petite Enfance

relaispetiteenfance@ ecouflant.fr 06 79 23 21 16 Le multi-accueil « Maison de la Rivière » 02 41 37 48 03

SOCIAL

Centre communal d'Action sociale pôle solidarité - 02 41 41 10 00

Maison Départementale des Solidarités Angers Est

02 41 27 55 00

A.D.M.R

02 41 93 09 30

Mission locale Angevine 06 71 01 17 47 - 02 41 35 05 70

CLIC gérontologique de Loir à Loire

02 41 95 28 34

Portage de repas

Service municipal 02 41 41 10 00